

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 40 - Procurations : 03

Rappel des dates : Convocation Partie Budgétaire: 28/01/2026 - Affichage : 28/01/2026

Convocation Générale : 06/02/2026 - Affichage : 06/02/2026

Le douze février deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à Jean-Yves LAUDE - 10/02/26	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à Franck FLOQUET - 10/02/26	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à Jean-Claude LECOMTE - 06/02/26	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantai	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Damien CHRISTIANY est élu secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe ZA Vollerie
Délibération n° 2026-02-017

Le Conseil communautaire,

Vu le rapport présenté par le Vice-président en charge des finances, de la prospective et de la stratégie territoriale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOpte** le budget primitif annexe ZA de la Vollerie de l'exercice 2026 ;
- **ARRETE** en conséquence les dépenses et les recettes du Budget Primitif annexe ZA de la Vollerie comme suit :

BUDGET ZA LA VOLLERIE SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	3 980,00 €	17 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	22 740,00 €	- €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782,96 €	290 151,96 €
Chapitre 002: Déficit reporté		0,92 €

Total dépenses de fonctionnement	315 502,96 €	307 152,88 €
---	---------------------	---------------------

RECETTES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 70 - Produits des services	26 720,00 €	26 080,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	54 225,31 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782,96 €	226 847,57 €
Total recettes de fonctionnement	315 502,96 €	307 152,88 €

BUDGET ZA VOLLERIE SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	1 369,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	61 935,39 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782,96 €	226 847,57 €
Total dépenses d'investissement	288 782,96 €	290 151,96 €

RECETTES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782,96 €	290 151,96 €
Total recettes d'investissement	288 782,96 €	290 151,96 €

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 13 février 2026,
Le Président,
André PIGNÉ



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.